

## **ORGANISATION & PROGRAMME DE FORMATION**

Préparation à l' examen **de capacité professionnelle en transport léger de marchandises**

**Code CPF 236 354**

### **Prérequis et spécificités**

#### **Public concerné et niveau de connaissances préalables nécessaire avant l'entrée en formation**

La formation est accessible à tout individu quel que soit son niveau scolaire, il faut :

- Posséder le permis B
- Savoir lire et écrire le français et connaître les bases des mathématiques (savoir compter, additionner, soustraire)
- Ne pas avoir d'antécédents judiciaires ou de condamnation :

Le casier judiciaire volet 2 doit être vierge

Le stagiaire déclare de ce fait ne pas avoir été concerné par les cas suivants :

- Annulation de permis
- Retrait de 6 points du permis en une fois
- Vol, stupéfiant, violence ....

### **Objectifs de la formation**

#### **Préparation à la réussite de l'examen VTC :**

Se préparer à passer l'examen de l'attestation de capacité professionnelle en transport routier léger de marchandises en acquérant les connaissances prévues par le référentiel d'examen.

### **Durée**

#### **Préparation pour l'examen à la certification VTC :**

- La durée de formation est de 15 jours.

NB : Les acquis doivent être validés par le responsable pédagogique

## Possibilité d'équivalence

### Expérience professionnelle

Si vous devez être titulaire du Baccalauréat professionnel transport « exploitation des transports » et « transport ».

Bien que vous ne soyez pas dans l'obligation de passer l'examen organisé par le centre, CAPA ACADEMY vous propose de suivre la totalité de la formation ou certains modules de cours en fonction de vos besoins.

Le responsable pédagogique sera vous indiquer la meilleure solution afin de démarrer votre projet professionnel dans les meilleures conditions

## Débouchés

Dès l'obtention de l' Attestation de capacité de transport de marchandises léger, vous aurez la possibilité de devenir conducteur routier en tant que salarié ou de se mettre à son compte en tant que chef d'entreprise.

## Modalité Pédagogique

King Academy met en place des formations qui reposent sur plusieurs méthodes d'apprentissage. Nos formateurs s'appuient sur les connaissances du stagiaire et combinent diverses modalités pédagogiques, à savoir :

- Des exposés théoriques
- Des temps d'échanges
- Des études de cas
- Des simulations
- Une réelle mise en situation pratique
- Des validations des acquis

Nous mettons en place pour l'ensemble des stagiaires :

- Une salle de formation avec Table et Chaise individuelle
- Un Vidéo projecteur pour les Vidéo et PowerPoint
- Un PC disponible avec accès Internet sous Windows 10
- Un Paper board
- Un stand pour les rafraichissements

Chaque stagiaire disposera d'un support personnel adapté à la formation contenant les notions théoriques vues en formation, des exercices corrigés et des méthodes mnémotechniques :

- Un book de formation théorique reprenant l'ensemble des thèmes de l'examen
- Un book de révision que nous utilisons pour s'entraîner aux examens

## Organisation de l'action de formation

L'action de formation aura lieu en Journée aux horaires suivants :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	10h à 13h
Pause déjeuné	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	Pause déjeuné
Soir	18h à 22h	18h à 22h	18h à 22h	18h à 22h	18h à 22h	14h à 17h

### PROGRAMME DETAILLE DE FORMATION (105H)

## THEORIE

### **L'ENTREPRISE ET LE DROIT CIVIL ET COMMERCIAL (10 HEURES)**

- Identifier et différencier les personnes physiques des personnes morales
- Définir la capacité pour être commerçant
- Connaître les obligations relatives à la création d'une entreprise et celles relatives à l'activité commerciale
- Connaître les caractéristiques des formes de société suivantes : travailleur indépendant, EURL, SARL et SAS, y compris à associé unique et en choisir une en fonction de ses avantages et inconvénients
- Identifier les couvertures sociales correspondant aux différents statuts du gérant et sa responsabilité vis-à-vis notamment de son patrimoine
- Identifier les éléments obligatoires d'une facture et connaître les obligations en matière de délai de paiement
- Différencier les effets de commerce et leur fonctionnement
- Identifier les différents types de garanties et leur principe de fonctionnement
- Distinguer les gages avec dépossession, des gages sans dépossession
- Identifier les moyens à disposition du transporteur pour recouvrer ses créances
- Connaître l'existence et le fonctionnement des entreprises spécialisées dans le recouvrement de créances
- Distinguer les différentes difficultés que peut rencontrer l'entreprise
- Identifier les procédures de sauvegarde existantes et leurs modalités d'activation
- Définir les procédures mises en œuvre selon la taille de l'entreprise
- Distinguer la liquidation d'entreprise du redressement judiciaire
- Identifier les différentes juridictions, leurs domaines d'intervention et leur compétence territoriale
- Identifier les activités liées à la vie de l'entreprise susceptibles d'engager la responsabilité civile et/ou pénale du chef d'entreprise
- Identifier les organismes pouvant aider ou apporter des conseils
- Citer les rôles et missions de ces différents organismes

### **L'ENTREPRISE ET SON ACTIVITÉ COMMERCIALE (3 HEURES)**

- Savoir élaborer une étude de marché
- Savoir définir une politique de prix, de produit et de distribution
- Maîtriser les outils de la prospection commerciale (visite des clients, communication publicitaire)

### **L'ENTREPRISE ET LE CADRE RÉGLEMENTAIRE DE L'ACTIVITÉ DE TRANSPORT (10 H 30)**

- Connaître les textes législatifs et réglementaires s'appliquant au transport de marchandises : transport pour compte d'autrui, transport pour compte propre, sous-traitance, contrat de location, contrat de déménagement
- Identifier les divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels intervenant en transport de marchandises et leur rôle
- Identifier les quatre conditions d'accès à la profession et les remplir
- Identifier les conditions de perte de l'honorabilité
- Calculer la capacité financière de l'entreprise et définir la démarche à effectuer auprès des DREAL pour la justifier
- Identifier le titre d'exploitation correspondant à l'activité de transport avec des véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes
- Définir les principaux types de contrats en usage, identifier les documents qui le matérialisent ainsi que les droits et obligations des parties
- Définir les limitations de responsabilité s'appliquant au transporteur ainsi que les conditions d'exonération de responsabilité (retards de livraison, dommages matériels)
- Identifier les documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport, au conducteur, au véhicule et à la marchandise, qui doivent être présentés en cas de contrôle
- Identifier les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise et/ou sur route et leurs prérogatives respectives
- Identifier les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation
- Connaître les obligations de l'entreprise en matière d'assurance et identifier les assurances obligatoires (véhicules de moins de 3,5 tonnes ou de moins de quatre roues, véhicules étant la propriété de l'entreprise ou du coursier).

### **L'ENTREPRISE ET SON ACTIVITÉ FINANCIÈRE (52 H 30)**

- Identifier les charges entrant dans le calcul du coût de revient et les classer en charges variables, charges fixes et charges de structure
- Calculer un coût de revient à l'aide des formules binôme et trinôme et comparer les résultats
- Définir la notion de marge et l'utiliser pour calculer un prix de vente
- Déterminer et calculer :
  - Le besoin de financement en distinguant le besoin de financement et le besoin en fonds de roulement
  - Les moyens de financement en distinguant l'apport de l'entreprise et l'emprunt nécessaire

- Le plan de remboursement en établissant des tableaux d'autofinancement et de remboursement de l'emprunt
- Identifier les éléments de la trésorerie à prendre en compte pour établir un budget prévisionnel
- Identifier les différentes méthodes d'amortissement (linéaire, dégressif), les méthodes de calcul, et choisir la méthode la mieux adaptée pour l'entreprise
  - Connaître le mécanisme des provisions
  - Identifier les notions de charges et de produits dans le compte de résultat
  - Identifier les différentes catégories de charges et de produits et classer les différents postes de charges et de produits dans leurs catégories respectives
  - Identifier les notions d'actif et de passif dans le bilan et les éléments qui les composent
  - Différencier l'impôt sur les sociétés de l'impôt sur les revenus et leurs modes de calcul respectifs
  - Connaître les différentes taxes liées au potentiel de l'entreprise et les formalités déclaratives
  - Connaître le mécanisme de la TVA applicable en transport de marchandises et son mode de déclaration
  - À partir du bilan, calculer et interpréter : le FRNG, le BFR, la trésorerie ;
  - À partir du compte de résultat, calculer les soldes intermédiaires de gestion : valeur ajoutée, excédent brut d'exploitation, résultat d'exploitation, résultat courant avant impôt, capacité d'autofinancement

## **L'ENTREPRISE ET SES SALARIÉS (17 H 30)**

- Identifier les sources de la réglementation sociale applicable à la profession
- Identifier la hiérarchie des différents textes : code du travail, textes législatifs spécifiques, convention collective, accords de branche et d'entreprises, règlement intérieur ;
- Énumérer les caractéristiques propres au règlement intérieur ;
- Lister les registres et affichages obligatoires et connaître les risques encourus en cas de non-conformité
- Définir les risques et sanctions liés au travail dissimulé ;
- Énumérer les règles liées à l'embauche ;
- Identifier les différentes formes de contrats de travail s'appliquant au transport de marchandises ;
- Identifier les droits et obligations réciproques des parties liées à l'ensemble des contrats (période d'essai, etc.)
- Définir les différentes formes de suspension et de rupture du contrat de travail et connaître les droits et obligations des parties pour les différentes formes de suspension
- Citer les droits et obligations des parties pour les différentes formes de rupture (démission, rupture conventionnelle, licenciement)
- Connaître les attributions du conseil des prud'hommes et le fonctionnement de la procédure prud'homale ;
- Connaître les durées légales et maximales du travail en transport de marchandises : travail journalier – hebdomadaire, repos journalier – hebdomadaire ;
- Connaître les possibilités de réduction des repos ;
- Connaître les modalités de décompte des heures supplémentaires, les règles de majoration et les contreparties obligatoires en repos
- Connaître les spécificités relatives aux contrats à temps partiel, maîtriser le fonctionnement des vacances et les modalités de décompte des heures complémentaires
- Connaître les règles s'appliquant au travail de nuit en transport de marchandises ;
- Identifier les cotisations sociales obligatoires et les obligations conventionnelles (mutuelle...)
- Connaître les principes de base du calcul de rémunération des conducteurs de véhicules d'un

- poids maximal autorisé inférieur à 3,5 tonnes et des coursiers
- Connaître le principe de la mensualisation
- Calculer l'indemnité de congés payés
- Connaître les compléments de salaires : prime de repas, transport
- Connaître les règles de mise en place et de fonctionnement des instances représentatives du personnel ainsi que les obligations du chef d'entreprise vis-à-vis d'elles (DP, CE, CHSCT, syndicats) et maîtriser les règles de calcul des effectifs pour la mise en place des différentes représentations du personnel
- Connaître les institutions sociales (sécurité sociale, CARCEPT, URSSAF, Pôle emploi), leur rôle et fonctionnement
  
- Connaître les attributions et les pouvoirs de la médecine du travail et de l'inspection du travail et connaître les obligations de l'entreprise vis-à-vis de ces organismes
- Connaître les droits et obligations du chef d'entreprise et des salariés en matière de sécurité
- Connaître les obligations de l'entreprise en matière de prévention des risques (document unique d'évaluation des risques professionnels, plan de prévention)

## **L'ENTREPRISE ET LA SÉCURITÉ (8 H 30)**

- Choisir les véhicules et leurs caractéristiques en fonction des besoins de l'entreprise (équipements audio, moyens de communication...)
- Maîtriser les techniques et les dispositifs d'arrimage ainsi que les protocoles qui s'y réfèrent ;
- Définir les obligations de chargement et de déchargement ;
- Citer les règles de surcharge ;
- Connaître les obligations de l'entreprise en matière d'entretien et de visite technique des véhicules de moins de 3,5 tonnes et des véhicules motorisés de moins de quatre roues ;
- Connaître les obligations particulières de vérification concernant les équipements particuliers (plates-formes élévatrices...);
- Citer les obligations liées aux protocoles de sécurité ;
- Connaître la réglementation spécifique s'appliquant au transport de matières dangereuses : classification des matières, seuil d'application, obligations spécifiques de l'entreprise, véhicules et équipements ;
- Connaître la réglementation spécifique s'appliquant au transport de denrées périssables denrées concernées, conditions de transport, hygiène et formation des employés ;
- Connaître le mécanisme du permis à points et prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que les conducteurs ont un permis valide ;
- Connaître les règles et restrictions de circulation, les limitations de vitesse, les règles concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité, des équipements des conducteurs de véhicules de moins de quatre roues (casque) ;
- Prendre les mesures appropriées en cas d'infraction commise par un salarié et identifier l'impact éventuel d'infractions commises par les salariés sur la capacité du chef d'entreprise à diriger une entreprise (honorabilité) ;
- Identifier les responsabilités de l'entreprise en matière de respect de l'environnement et les risques de perte de l'honorabilité en cas d'infractions ;
- Connaître les précautions à prendre en cas de garage/atelier intégré : stockage des pneumatiques, des huiles usées, batteries... ;
- Éviter les rejets de produits polluants : eau de lavage des véhicules, fuites d'huile ou de

- carburant... ;
- Sensibiliser les conducteurs à l'importance d'une conduite rationnelle pour économiser le carburant, réduire le bruit et préserver le matériel et l'environnement ;
- Élaborer des consignes de conduite à tenir en cas d'accident pour les salariés et mettre en œuvre des procédures appropriées pour éviter la répétition d'accidents ou d'infractions graves
- Élaborer des consignes destinées aux conducteurs concernant :
  - Les risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress, la fatigue
  - Les règles de prudence pour préserver la sécurité
  - Les règles de sécurité concernant l'utilisation du téléphone

## Examen :

Pour obtenir l'attestation de capacité professionnelle : au moins 120 points au total sous réserve d'avoir obtenu au moins 50 points aux QCM et 40 points aux questions rédigées.

QCM : 100 points – Questions rédigées : 100 points = 200 points.

*Examen de 3 heures*

1<sup>re</sup> épreuve : 1 h 15

Questionnaires de 50 QCM (4 propositions : une seule bonne réponse) à 2 points chacune, soit 100 points, réparties sur l'ensemble des thématiques du référentiel des connaissances figurant au chapitre III :

- A. – L'entreprise et le droit civil et commercial : 14 questions ;
- B. – L'entreprise et son activité commerciale : 2 questions ;
- C. – L'entreprise et le cadre réglementaire de l'activité de transport : 13 questions ;
- D. – L'entreprise et son activité financière : 5 questions ;
- E. – L'entreprise et ses salariés : 10 questions ;
- F. – L'entreprise et la sécurité : 6 questions.

Dans chaque thématique, le créateur de l'examen veillera à ce que les QCM ne portent pas sur les mêmes sujets que les questions à réponse rédigée de la seconde partie de l'examen.

2<sup>e</sup> épreuve : 1 h 45 Questions et exercices exigeant une réponse rédigée sur 100 points :

- Exercices sur la thématique « D. L'entreprise et son activité financière » exigeant une réponse rédigée, sur 50 points, comportant au moins un calcul de coût de revient complet et deux questions rédigées portant sur les autres connaissances de la thématique « D. L'entreprise et son activité financière ». Un calcul de seuil de rentabilité ou un exercice d'organisation/classement de postes financiers peuvent remplacer une de ces questions 25 à 30 points pour le coût de revient et 20 à 25 points à répartir sur les autres questions, soit 50 points au total
  - 5 questions à réponses rédigées portant sur les thématiques « C. L'entreprise et le son
- KING ACADEMY SAS au capital de 20 000 € - 11 rue de Lourmel 75015 Paris  
Code NAF 8559A – RCS 850 396 367 – Siret 850 396 367 00011 – TVA FR67 850 396 367  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755896875 auprès de la région Ile-de-France

cadre réglementaire de l'activité de transport », « E. L'entreprise et ses salariés » et « F. L'entreprise et la sécurité » (dont 3 questions sur la thématique E et 1 question sur chaque thématique C et F); Entre 6 à 10 points par question, pour un total de 50 points

**Validation :**

Attestation de formation avec mention des notes obtenues aux différentes épreuves de l'examen.  
En cas d'échec à l'examen, Attestation de suivi de la formation permettant de se présenter à nouveau à l'examen (dispense de formation).

---

## ACCESSIBILITE PERSONNES HANDICAPES

Les locaux de l'entreprise sont accessibles aux personnes ayant un handicap. Au sein de notre centre de formation, un référent handicap a été nommé. Les personnes ayant un handicap seront accompagnés par le référent handicap dans leurs démarches afin de définir la faisabilité du projet professionnel du candidat.